



## — Droit pénal

☐ Copie de la carte d'identité (recto/verso) ou titre de séjour

☐ Dernier avis d'imposition

### SI VOUS ÊTES PRÉVENU :

☐ Convocation

☐ Contrat de travail

☐ Attestation de formation

☐ Attestation de prise en charge psychologique

☐ Justificatif de domicile

### SI VOUS ÊTES VICTIME :

☐ Avis à victime

☐ Justificatifs de suivi médical (certificats médicaux, comptes rendus, arrêts de travail...)

☐ Factures (frais engagés en lien avec l'infraction)

### **Conseil pour l'envoi de vos documents**

Scannez vos documents proprement si vous le pouvez. À défaut, prenez des photos bien cadrées et lisibles, puis convertissez-les en PDF avant l'envoi — la plupart des téléphones le proposent (iPhone : application Notes, « Scanner des documents » ; Android : Google Drive, « Numériser »). Transmettez vos pièces au cabinet par mail, même si la liste n'est pas encore complète.